





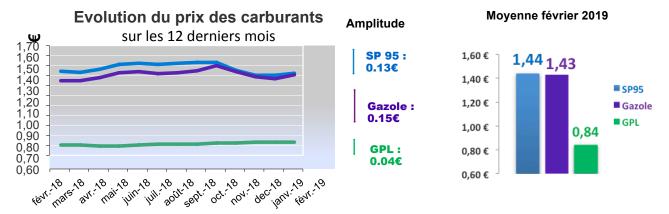
COMMUNIQUÉ DE PRESSE Paris, le 8 mars 2019

Baromètre GPL - Février 2019

0,84 € le litre / prix moyen à la pompe

Le GPL, une solution d'avenir accessible au plus grand nombre

En Février 2019, le GPL maintient son bas prix au litre avec une différence moyenne de **0,60 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de **0,59 €** par rapport au Gazole.



Source du prix au litre des carburants en euros : www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Le GPL, une solution pour l'avenir énergétique

Le ministère de la Transition écologique et solidaire a publié vendredi 25 janvier 2019 le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2023 2024-2028 qui constituera le fondement de l'avenir énergétique de la France en faveur de la transition énergétique pour la croissance verte pour les prochaines années.

Dans le secteur des transports, la PPE vise à réduire de 16% la consommation d'énergie finale et un développement des solutions alternatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais également d'améliorer la qualité de l'air.

Le GPL représente un levier important pour faciliter la transition et le développement de carburants alternatifs en France.

Selon le projet PPE, "Le GPL assure un gain environnemental substantiel par rapport à l'essence ou au gazole. Il peut permettre une réduction des émissions des flottes de voitures particulières existantes avec peu d'investissement des pouvoirs publics. Il s'inscrit donc dans les objectifs nationaux et apporte une alternative viable en période de transition du parc de véhicules particuliers vers des véhicules à faibles ou très faibles émissions. La consommation de GPL dans le monde et en Europe est en forte croissance. La France montre une consommation très stable (...) ". Le projet note également qu'il existe un potentiel pour le développement du marché et le réseau est prêt à accueillir le bio-GPL".





Il présente à ce titre des objectifs de développement :

Filière	2017	2023	2028
Électricité	22 308 points de recharge publics	100 000 points de recharge publics	
GPL-c	1 750 stations	Développement du parc de véhicules uniquement : L'infrastructure existante est capable d'assurer une augmentation de 500 % du parc	
Hydrogène	Une vingtaine de stations	100 stations	400 à 1000 stations
GNV (GNL et GNC)	82 stations de ravitaillement (février 2018)	770 stations	1 550 stations
GNL maritime	Le Havre (électricité) Marseille (3 postes)	Développement dans tous les grands ports	
Electricité à quai	Marseille (3 postes)	Au cas par cas, utilisation du GNL à quai pour fournir l'électricité à tous les bateaux (plus de flexibilité, puissances élevées)	

Tableau 9 : Objectifs de développement des infrastructures de recharge pour carburants alternatifs

Le GPL est composé de deux gaz d'origine naturelle, le butane et le propane.

Il provient principalement et de manière croissante des champs de gaz (à 70% à l'heure actuelle), et pour le reste du raffinage.

Parallèlement, le BioGPL, GPL d'origine renouvelable se développe sur le territoire.

Les véhicules GPL sont Classés Crit'air 1, qu'importe l'année d'immatriculation. Ils peuvent circuler toute l'année et bénéficier de conditions de stationnement privilégiées.

Le GPL est aussi une solution économique pour continuer à circuler sans changer de voiture. Pratiquement tous les véhicules essence, neufs ou d'occasion, peuvent être équipés au GPL et bénéficier, une fois au GPL, de la vignette Crit'air 1 et des mêmes avantages.

En France, 200 000 véhicules particuliers ou utilitaires roulent aujourd'hui au GPL. Il s'agit du plus grand parc roulant de véhicules à énergie alternative.

A propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.vehicule-gpl.fr

Retrouvez le CFBP sur Twitter : @energieGPL